Réseau de transport d'électricité

LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE

La Défense, le 09 mars 2016

Déclaration de soutien aux 10 principes du Pacte Mondial

RTE est signataire du Pacte Mondial depuis décembre 2013. Cette adhésion concrétise l'engagement de l'entreprise qui met en œuvre la démarche de Développement Durable autour de 4 axes :

1. réussir la transition énergétique,
2. être acteur du développement des territoires,
3. mieux gérer les ressources et développer la biodiversité,
4. réussir ensemble dans un monde en constante mutation.

RTE rend compte publiquement de ses résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial dans le cadre de la publication de son Rapport Annuel et de sa communication sur le site internet www.rte-france.com. Les informations sociales, environnementales et sociétales du Rapport Annuel font l'objet d'un contrôle par un organisme tiers indépendant.

En tant que Président du Directoire de RTE, je renouvelle l'engagement de RTE au respect et à la promotion des 10 principes du Pacte Mondial pour 2016.
Je tiens à souligner que le Comité Exécutif de RTE est entièrement mobilisé pour que le Développement Durable soit un formidable levier d'innovation et d'anticipation pour le meilleur, un système électrique sûr, économique et propre.

François BROTTES

Tour Initiale - 1 terrasse Bellini - TSA 41000
92919 LA DEFENSE Cedex
T +33 (0)1 41 02 17 50 - F +33 (0)1 41 02 17 56
francois.brottes@rte-france.com

RTE Réseau de transport d'électricité
société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 2 132 285 690 euros
R.C.S.Nanterre 444 619 258

afaq ISO 14001 Environnement AFNOR CERTIFICATION